

LE BPJEPS LTP À TRAJECTOIRE FORMATION C'EST...

80% DE RÉUSSITE
AU DIPLÔME

- Un fort taux d'accès à l'emploi : 82%
- Un important réseau de professionnels mobilisés autour d'une association d'Éducation populaire.
- La Maison des Métiers de la Ville : lieu ressource, laboratoire d'échanges, espace de rencontres.

LE FINANCEMENT

Coût de la formation :

Coût total :
7546 € + 50 €
de frais de dossier
(les personnes
demandeuses d'emploi
en sont exonérées).

**Coût horaire
de la formation :** 11 €

**Coût pour le cursus
en modulaire :**
50 € de frais de dossier
(les personnes
demandeuses d'emploi
en sont exonérées).

Coût horaire : 12 €

UC 1 (161 heures) : 1932 €
UC 2 (161 heures) : 1932 €
UC 3 (161 heures) : 1932 €
UC 4 (168 heures) : 2016 €
Positionnement (35h) :
420€

PRISES EN CHARGE POSSIBLES

FORMATION
ÉLIGIBLE AU

CPF

Formation éligible
au Compte Personnel
de Formation (CPF).

www.moncompteformation.gouv.fr

Suivant le statut du
stagiaire, différentes
prises en charge du coût
de la formation sont
envisageables (employeur,
Conseil régional Bour-
gogne Franche-Comté,
Pôle Emploi,...)

**Nous contacter
pour plus
d'informations.**

INFOS PRATIQUES

**Horaires de
la formation :**



- De 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h

• Des journées de formation
sont susceptibles de se
dérouler dans d'autres
lieux en Franche-Comté.



PLAN & CONTACT



Maison des Métiers de la Ville

✉ 13 avenue Léon Blum
25200 Montbéliard



Tél. 03 81 96 70 92 - Fax 03 81 91 78 33



www.trajectoire-formation.com

Contact : herve.sellier@trajectoire-formation.com

Formation proposée avec le concours de :



Animateur professionnel

Loisirs
Tous Publics

Formation en alternance

BP JEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse,
de l'Éducation Populaire et du Sport
Homologué de niveau IV (équivalent Baccalauréat)
Spécialité « Animateur »

**DU 10 SEPTEMBRE 2018
AU 14 JUIN 2019
À MONTBÉLIARD**

Conception : Martin Somosthay



Animateur professionnel

LE MÉTIER

L'animateur professionnel :

- conçoit et anime des séances d'animation ;
- utilise des techniques culturelles, éducatives et sociales au service des valeurs de l'éducation populaire ;
- organise des séjours, des sorties, des événements, des projets d'animation, qui s'inscrivent dans le projet de la structure ;
- peut diriger un Accueil Collectif de Mineurs.

Exemples d'emplois occupés par d'anciens stagiaires :

- animateur directeur d'accueil collectif de mineurs ;
- animateur public personnes âgées ;
- animateur en temps périscolaire ;
- animateur accompagnateur de projets avec des adolescents ;
- animateur secteur famille.

Ma vie, mon métier :

« Je suis animateur jeunesse dans une MJC. Je conçois des projets d'animation, c'est-à-dire que j'accompagne les jeunes dans la création de projets : mon rôle est de les encadrer, mais surtout de les responsabiliser.

Je pars de leurs envies et on voit comment on peut en faire un projet. J'anime également des activités, musicales (je fais de la guitare), sportives (par exemple du handball) ou des jeux (de plateaux, de stratégies...) »

LA FORMATION

UC1

ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE :

- connaissances des différents publics
- communication avec les publics
- fonctionnement d'une structure

UC2

METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE :

- conception d'un projet d'animation
- méthodologie de projet
- démarches participatives

UC4

MOBILISER LES DÉMARCHES D'ÉDUCATION POPULAIRE POUR METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS D'ANIMATION :

- outils et techniques d'animation (technique «jeux»)
- démarches pédagogiques issues de l'Éducation populaire
- séances d'animation

UC3

DIRECTION D'UN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM) :

- organisation, gestion et évaluation des activités
- encadrement d'une équipe
- accueil des publics
- projet pédagogique

DES MISSIONS

Durée totale :

En centre de formation :
98 jours, soit 686 heures
(dont 5 jours de positionnement)

En stage pratique :
94 jours, soit 658 heures

Soit un total de
1 344 heures

ENTRER EN FORMATION

Pour s'informer sur la formation :

- Jeudi 18 mai 2017 de 16h30 à 18h30
- autres dates de réunions : voir notre site

Conditions d'accès à la formation :

Etre titulaire du PSC1 ou équivalent.

• Justifier de 200 heures d'animation de groupe (à titre professionnel ou bénévole)

• Ou être titulaire d'un des diplômes suivants :

- BAPAAT ;
- CQP animateur périscolaire ;
- BAFA ;
- BAFD ;
- Bac pro Service de Proximité et Vie Locale ;
- Bac pro Agricole ;
- Brevet Professionnel du Ministère de l'Agriculture ;
- BPJEPS.

Inscription :

Dossier d'inscription et planning de la formation à télécharger sur le site de Trajectoire Formation.

Calendrier & modalités d'admission :

SÉLECTION INITIALE :

2018
6 JUIN
Date limite de dépôt de dossier

2018
7 JUIN
2018
27 JUIN
Vérification des exigences préalables à l'entrée en formation

2018
28 JUIN
2018
29 JUIN
Sélections (étude de cas écrit + entretien portant sur l'expérience du candidat et ses motivations)

